

III RÉSUMÉ

Les déchets issus de la transformation de raisin en vin ne sont pas soumis à des réglementations particulières en Suisse. Contrairement aux pays européens comme l'Italie, la France ou encore l'Espagne. La quantité de marcs et de lies de vins produite en Suisse s'élève en moyenne à 30 000 tonnes par année. L'objectif de cette étude était de comprendre le traitement actuel de ces déchets en Suisse et d'étudier la viabilité d'une filière de valorisation pour finalement proposer une nouvelle manière de les valoriser. Il a été clair avec les interrogations faites aux producteurs de tailles différentes que les traitements étaient aujourd'hui coûteux en temps ou en argent. Les caves plus grandes passent par des prestataires qui réalisent du compostage ou de la méthanisation. Les caves de taille plus modeste réalisent le compostage sur l'exploitation puis épandent les marcs dans leurs vignes. Parfois, l'épandage est réalisé sans passer par le compostage. Les transformateurs de matières premières qui valorisent les déchets sont ceux qui arrivent à dégager un profit de ce traitement des déchets. Selon les produits, le marché peut-être très concurrentiel, par exemple pour les polyphénols. Les autres sous-produits issus du marc de raisin ne sont pas encore exploités en Suisse. Il est possible aujourd'hui d'extraire : de l'alcool, de l'acide tartrique, de l'huile de pépins de raisin, des polyphénols et finir par du compostage ou de la méthanisation. Il est devenu logique de se tourner vers le principe de la « cascade de valorisation », système dans lequel plusieurs traitements sont réalisés successivement pour extraire tous les produits possibles de la matière première. Ce système de valorisation pourrait avoir lieu dans une bioraffinerie qui devrait être conçue pour traiter de manière complète les déchets du raisin. Afin de concevoir au mieux cette bioraffinerie, il faudrait mettre en place de la recherche scientifique et technique pour évaluer les meilleures combinaisons de valorisation et l'ordre des multiples étapes. La taille de cette bioraffinerie serait adaptée à la quantité de marc à traiter, l'ensilage durable permettrait de limiter la taille des infrastructures. La recherche devrait être continue afin de découvrir de nouvelles applications et pour rester le plus efficient possible sur le long terme.